

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

RENOUVEAU



Il y a quelques années, les jeunes rejetaient notre civilisation, préférant ne voir en elle, selon la boutade d'un humoriste, que « la création indéfinie de besoins dont on n'a pas besoin ». Et leur indifférence à l'égard de notre combat nous peinait.

Mais la jeunesse passe. Et les jeunes de 1976, avec lesquels nous avons eu récemment de nombreux contacts, nous ont apporté un témoignage réconfortant.

Petits élèves d'un admirable instituteur angevin qui ont su traduire, avec quelques crayons de couleur et le génie inimitable de l'enfance, ce que leur maître leur avait appris sur la Résistance et la Déportation ; lycéens de Puteaux qui ont réalisé une chronique audio-visuelle de la guerre de 1939-1945 tellement remarquable qu'elle a étonné et ému des adultes sous les yeux desquels pourtant beaucoup de films et d'images ont passé depuis trente ans ; lauréats du concours de la Résistance, passionnés par les recherches qu'ils ont dû faire pour y prendre part ; jeunes visiteurs du Struthof et de Mauthausen essayant avec tout leur cœur de se représenter nos souffrances et nos espoirs : tous semblent avoir compris, à l'instar des Cadets de Saumur, fidèles au souvenir de leurs aînés, que l'action d'aujourd'hui doit s'inspirer des solidarités d'hier et que les humbles et fortes vertus du courage et de la fraternité, loin d'être des reliques du passé, leur seront plus que jamais nécessaires s'ils veulent défendre la liberté et la justice dont ils sont épri.

Il y a quelque chose d'un peu mystérieux dans ce regain d'intérêt. Peut-être le pont jeté entre les générations est-il d'autant plus solide que l'espace, entre elles, s'élargit ? Ce n'est pas aussi paradoxal qu'il paraît. Quoi qu'il en soit, au moment où nous laissons une année de plus derrière nous, ce renouveau nous réchauffe le cœur.

J. RAMEIL

40P 4616

A la mémoire de Malraux

A la fin de 1944, comme les troupes françaises marchaient vers l'Allemagne, André Malraux passa à Domrémy et, devant la maison de Jeanne d'Arc, dit à André Chamson : « Rendons les honneurs au premier général F.F.I. » Comme en écho, Mgr Michon, parlant de Jeanne l'an dernier à Chartres, disait : « Elle a nié la défaite » et relatait ainsi son combat au nôtre.



Jeanne d'Arc est une figure à laquelle Malraux a toujours été très attaché. A preuve l'oraison funèbre qu'il prononça au nom du gouvernement le 31 mai 1964 à Orléans. C'est un texte magnifique, et nous ne pouvons mieux évoquer la mémoire de l'écrivain et de l'ami disparu qu'en reproduisant ici les principaux passages.

Dans ce monde où Ysabeau de Bavière avait signé à Troyes la mort de la France en notant seulement sur son journal l'achat d'une nouvelle volière, dans ce monde où le dauphin doutait d'être dauphin, la France d'être la France, l'armée d'être une armée, elle refit l'armée, le roi, la France.

Il n'y avait plus rien : soudain il y eut l'espoir, et, par elle, les premières victoires qui rétablirent l'armée.

Puis, par elle, contre presque tous les chefs militaires, le sacre, qui rétablit le roi. Parce que le sacre était pour elle la résurrection de la France, et qu'elle portait la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi.

Après le sacre, elle est écartée, et commence la série de vains combats qui la mèneraient à Compiègne pour rien, si ce n'est de devenir la première martyre de la France.

Nous connaissons tous son supplice. Mais les mêmes textes qui peu à peu dégagent de la légende son image véritable, son rêve, ses pleurs, l'efficace et affectueuse autorité qu'elle partage avec les fondatrices d'ordres religieux, ces mêmes textes dégagent aussi, de son supplice, deux des moments les plus pathétiques de l'histoire de la douleur.

Le premier est la signature de l'acte d'abjuration — qui reste mystérieux. La comparaison du court texte français avec le très long texte latin qu'on lui faisait signer proclamait l'imposture. Elle signe d'un rond, bien qu'elle ait appris à signer Jeanne. « Signez

d'une croix ! » Or, il avait naguère été convenu entre elle et les capitaines du dauphin que tous les textes de mensonge, tous les textes imposés seraient marqués d'une croix. Alors, devant cet ordre qui semblait dicté par Dieu pour sauver sa mémoire, elle traça la croix de jadis, en éclatant d'un rire insensé...

Le second moment est sans doute celui de sa plus affreuse épreuve. Si, tout au long du procès, elle s'en remit à Dieu, elle semble avoir eu, à maintes reprises, la certitude qu'elle serait délivrée. Et, peut-être, à la dernière minute, espérait-elle qu'elle le serait sur le bûcher. Car la victoire du feu pouvait être la preuve qu'elle avait été trompée. Elle attendait, un crucifix fait de deux bouts de bois par un soldat anglais, posé sur sa poitrine, le crucifix de l'église voisine élevé en face de son visage au-dessus des premières fumées (car nul n'avait osé refuser la croix à cette hérétique et à cette



L'an dernier à Chartres, au musée Jean Moulin.

relapse...). Et la première flamme vint, et avec elle le cri atroce qui allait faire écho, dans tous les coeurs chrétiens, au cri de la Vierge lorsqu'elle vit monter la croix de Christ sur le ciel livide.

De ce qui avait été la forêt de Brocéliande jusqu'aux cimetières de Terre sainte, la vieille chevalerie morte se leva dans ses tombes. Dans le silence de la nuit funèbre, écartant les mains jointes de leurs gisants de pierre, les preux de la Table ronde et les compagnons de Saint Louis, les premiers combattants tombés à la prise de Jérusalem et les derniers fidèles du petit roi lépreux, toute l'assemblée des rêves de la chrétienté regardait, de ses yeux d'ombre, monter les flammes qui allaient traverser les siècles, vers cette forme enfin immobile, qui devenait le corps brûlé de la chevalerie.

Il était plus facile de la brûler que de l'arracher de l'âme de la France. Au temps où le roi l'abandonnait, les villes qu'elle avait délivrées faisaient des processions pour sa délivrance. Puis le royaume, peu à peu, se rétablit. Rouen fut enfin reprise. Et Charles VII, qui ne ne souciait pas d'avoir été sacré grâce à une sorcière, ordonna son procès de réhabilitation.

A Notre-Dame de Paris, la mère de Jeanne, petite forme de deuil terrifiée dans l'immense nef, vient présenter le rescrit par lequel le pape autorise la révision. Autour d'elle, ceux de Domrémy qui ont pu venir, et ceux de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Compiegne... Tout le passé revient avec cette voix que le chroniqueur appelle une lugubre plainte : « Bien que ma fille n'ait pas pensé, ni ourdi, ni rien fait qui ne fut selon la foi, des gens qui lui voulaient du mal lui imputèrent mensongèrement nombre de crimes. Ils la condamnèrent inutilement et... » La voix désespérée se brise. Alors Paris, qui ne se souvient plus d'avoir jamais été bourguignonne, Paris redevenue soudain la ville de Saint Louis, pleure avec ceux de Domrémy et de Vaucouleurs, et le rappel du bûcher se perd dans l'immense rumeur de sanglots qui monte au-dessus de la pauvre forme noire.

Lors de l'inauguration de Brasilia, il y a quatre ans, les enfants représentèrent quelques scènes de l'Histoire de France. Apparut Jeanne d'Arc, une petite fille de quinze ans, sur un joli bûcher de feu de Bengale, avec sa bannière, un grand bouclier tricolore et un bonnet phrygien. J'imaginais devant cette petite République que le sourire bouleversé de Michelet ou de Victor Hugo. Dans le grand bruit de forge où se forgeait la ville, Jeanne et la République étaient toutes deux la France parce qu'elles étaient toutes deux l'incarnation de l'éternel appel à la justice. Comme les déesses antiques, comme toutes les figures qui leur ont succédé, Jeanne incarne et magnifie désormais les grands rêves contradictoires des hommes. Sa touchante image tricolore au pied des grattes-ciel où venaient se percher les rapaces, c'était la sainte de bois dressée sur les routes où les tombes des chevaliers français voisinent avec celles des soldats de l'an II...

Le plus mort des parchemins nous transmet le frémissement stupéfiant des juges de Rouen lorsque Jeanne leur répond : « Je n'ai jamais tué personne. » Ils se souviennent du sang ruisselant sur son armure : ils découvrent que c'était le sien. Il y a trois ans, à la reprise d'Antigone, la princesse thébaine avait coupé ses cheveux comme elle, et disait avec le petit profil intrépide de Jeanne la phrase immortelle : « Je ne suis pas venue pour partager la haine, mais pour partager l'amour. » Le monde reconnaît

Une remarquable initiative

Ils étaient sept cent cinquante jeunes, pour la plupart des garçons, qui, en cette matinée du 10 novembre, étaient rassemblés dans la cour du lycée technique de Puteaux. Les conversations allaient bon train, bruyantes et joyeuses, jusqu'au coup de sifflet, appel au silence et au recueillement.

On célébrait ce jour-là la mémoire des morts pour la patrie et plus particulièrement celle des vingt et un professeurs et élèves qui avaient donné leur vie pour la libération de la France au cours de la dernière guerre.

Bien que très courte, la cérémonie invitait à la réflexion comme en témoignait le sérieux des visages de ces jeunes de quatorze à vingt-deux ans devenant des hommes et en étant fiers. L'appel des morts après le dépôt des gerbes fut profondément émouvant.

La seconde partie de la commémoration se passait dans une salle où étaient réunis trente-deux élèves de première, avec leur professeur d'histoire, M. Ménager, et trois anciens résistants envoyés par

la France lorsqu'elle redevient pour tous les hommes une figure secourable, et c'est pourquoi il ne perd jamais toute confiance en elle. Mais dans la solitude des hauts plateaux brésiliens, Jeanne d'Arc apportait à la République de Fleurus une personne à défaut de visage, et la mystérieuse lumière du sacrifice, plus éclatante encore lorsqu'elle est celle de la bravoure. Ce corps rétracté devant les flammes avait affreusement choisi les flammes ; pour la brûler, le bûcher dut aussi brûler ses blessures. Et depuis que la terre est battue de la marée sans fin de la vie et de la mort, pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice est l'égal de la mort.

« Comment vous parlaient vos voix ? » lui avait-on demandé quand elle était vivante. — Elles me disaient : « Va, fille de Dieu, va, fille au grand cœur... » Ce pauvre cœur qui avait battu pour la France comme jamais cœur ne battit, on le retrouva dans les cendres, que le bourreau ne put ou n'osa ranimer. Et l'on décida de le jeter à la Seine, « afin que nul n'en fit des reliques ».

Elle avait passionnément demandé le cimetière chrétien. Alors naquit la légende.

Le cœur descend le fleuve. Voici le soir. Sur la mer, les saints et les fées de l'Arbre-aux-Fées de Domrémy l'attendent. Et, à l'aube, toutes les fleurs mariées remontent la Seine, dont les berges se couvrent des chardons bleus des sables, étoilés par les lys...

La légende n'est pas si fausse. Ce ne sont pas les fleurs marines que ces cendres ont ramenées vers nous, c'est l'image la plus pure et la plus émouvante de France. O Jeanne sans sépulture et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, peu importent tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pour quoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu. Une fois de plus, les fleurs des siècles vont descendre... Au nom de tous ceux qui sont ou qui seront ici, qu'elles te saluent sur la mer, toi qui a donné au monde la seule figure de victoire qui soit une figure de pitié !

l'A.D.I.R. et la F.N.D.I.R.P. Ces élèves avaient réalisé un audio-visuel de diapositives retraçant les principaux épisodes de la dernière guerre, qu'ils désiraient commenter avec des témoins.

Pendant près d'une heure de projection, on a vu défiler des photographies d'authentiques documents : affiches, journaux, graphiques, photos, accompagnés d'un texte très vivant, intelligemment rédigé et tenant l'intérêt constamment en éveil. Le travail réalisé par ces élèves était de grande qualité.

Tour à tour ont été évoqués : l'invasion de la France par les forces allemandes, l'armistice demandé par le maréchal Pétain, l'appel du général de Gaulle, la naissance et l'organisation de la France libre à Londres, l'Angleterre en guerre, puis les Etats-Unis, Pearl Harbor, la résistance en France occupée, les maquis, la guerre dans le Pacifique, les forces en présence, les méthodes d'attaques, les troupes en mer ou parachutées, les hommes-grenouilles, les armements, l'arme atomique et sa justification, la guerre radiophonique, la propagande écrite et parlée. Enfin, furent traités « la solution finale » depuis son origine à la conférence de Wansee en janvier 1942, la création et l'organisation des camps de concentration, la vie dans les camps, le travail, les exterminations collectives dans les chambres à gaz, les expériences pseudo-scientifiques, les assassinats, les tortures. La projection se terminait par le procès de Nuremberg.

Un silence profond a étreint les spectateurs à la vue de tant d'horreur, mais, après quelques instants, la discussion était ouverte. Les questions fusaien : comment devenait-on résistant ? D'où venaient les ordres ? De quels moyens disposaient les maquis ? D'où provenaient les armes ? Y avait-il dissension ou accord entre les réseaux ? Comment se constituaient-ils ? Pourquoi les criminels de guerre n'ont-ils pas tous été arrêtés et châtiés ? Quel a été le rôle des femmes ?

Les trois « invités » ont tenté de faire revivre devant ces jeunes si avides de justice et de vérité les conditions de vie et les dangers encourus sous l'occupation, les problèmes moraux qui se posaient et l'action clandestine possible.

La privation de la liberté de penser pour ces jeunes, habitués à vivre libres dans un pays où toutes les discussions, voire les contestations, sont possibles, était jugée par eux inadmissible, et la volonté très nette que l'on sentait chez eux de défendre ces droits si chèrement acquis par leurs aînés nous a donné à penser qu'elle ferait certainement d'eux des résistants si notre pays devait être à nouveau occupé un jour.

SUZANNE HUGOUNENQ.

RECHERCHES

Une Américaine, Mrs. Rossiter, qui est professeur d'Histoire à l'université du Michigan, prépare actuellement un ouvrage sur les Françaises dans la Résistance. Elle recherche, entre autres, des informations concernant Simone Saint-Clair, décédée l'an dernier. Nous serions reconnaissantes à celles qui l'ont bien connue de nous communiquer tous les renseignements en leur possession. Nous les ferons parvenir à Mrs. Rossiter.

Rencontre en Anjou

Nous y étions deux cents. Combien nous regrettons que celles de nos amies, malades ou n'ayant pu se libérer, aient manqué ces journées d'amitié et de joie !

Le récit que nous allons en faire a pour but à la fois de leur faire partager les joies profondes que nous y avons vécues, de les rappeler à celles qui ont participé à cette inoubliable rencontre et d'exprimer toutes ensemble notre très vive reconnaissance à Claudine Déan, à toutes nos camarades angevines, à M. Rousseau, à M. Cardot, aux camarades de la Résistance, à toutes les personnalités qui, de près ou de loin, ont contribué à l'accueil, à l'organisation et au déroulement remarquable de toutes les manifestations au programme de notre rencontre.

Même le soleil avait répondu à l'invitation de Claudine et, dès le samedi matin, il baignait cette belle ville d'Angers de sa lumière et de sa douceur, comme pour nous dire sa joie, lui aussi, de nous accueillir et de nous révéler les beautés de l'Anjou sous le jour le plus favorable.

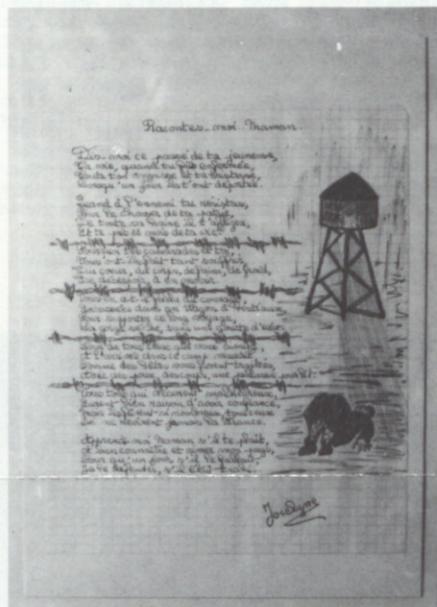
Avant de passer au programme des manifestations, nous manquerions à notre reconnaissance envers nos amis angevins si nous passions sous silence l'accueil à l'arrivée en gare d'Angers, et ce sera l'occasion de souligner ici la participation de beaucoup de camarades de la Résistance à tous les services et charges qui ont contribué si efficacement à la réussite de ces journées : prises en charge à la gare même, avant d'être conduites à nos hôtels respectifs, une pochette aux armes d'Angers et contenant une documentation sur la ville nous fut remise, accompagnée de douceurs et de spécialités que nous avons fort appréciées.

Samedi matin, à l'hôtel Bougère, première manifestation : inauguration de l'exposition « les Jeunes et la Résistance » par notre présidente et amie Geneviève Anthonioz, en présence de M. Bur, directeur du cabinet du préfet, de M. Jean Rousseau, conseiller général et président des C.V.R., de M. Michel Cardot, qui en fut aussi l'animateur et le présentateur en sa qualité de correspondant départemental du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, de MM. Lacombe et Begault, députés, de nombreuses personnalités et de tous les membres de l'A.D.I.R.

A part les cartes et certains documents venus des archives départementales et de la bibliothèque municipale, cette exposition était caractérisée par la participation de jeunes, dont l'Anjou a le dououreux privilège d'en avoir compté beaucoup dans la Résistance, et beaucoup aussi à avoir été jusqu'au sacrifice de leur vie, soit qu'ils aient été fusillés sur le champ ou déportés et disparus. Le souvenir de ces jeunes héros demeure très vivant à Angers ; leur esprit semble planer sur cette région comme s'ils survivaient dans la génération présente, dont nous avons admiré les dessins et lu avec beaucoup d'émotion les poèmes.

M. Broux, un instituteur, fils de déporté, a présenté un recueil dans lequel il a groupé des dessins et des poèmes de ses élèves lauréats du concours de la Résistance. Nous aurions aimé vous en rapporter ici, mais l'exemplaire étant unique, la chose n'a pas été possible.

En revanche, on a bien voulu nous confier l'émouvant poème de Jocelyne, reproduit ci-dessus.



Le poème de la petite Jocelyne.

Exposition intéressante, émanant de jeunes bien documentés et profondément sensibilisés au fait de la Résistance et des camps de concentration. De l'hôtel Bougère, cette exposition devait être transférée aux archives départementales et rester ouverte durant les mois d'octobre et de novembre.

A midi, dans les salons de l'hôtel de ville, nous étions reçus par M. Jean Turc, maire d'Angers, entouré des personnalités déjà nommées, auxquelles était venu se joindre M. Victor Chatenay, ancien maire, dont l'épouse, Barbara, que certaines de nous ont connue, est morte en déportation.

En nous saluant, le maire nous a dit sa satisfaction et sa joie du choix que nous avions fait de sa ville pour notre rencontre. Ville où le souvenir de la

Résistance demeure vivant. Nous étions pour lui la preuve de la participation des femmes dans le combat pour la liberté et la défense de la dignité de l'homme. Il a rendu hommage à M. Cardot pour sa recherche de la vérité historique et son souci de transmettre aux générations actuelles et futures une documentation objective et des témoignages authentiques. Il a aussi rappelé l'action remarquable de M. Broux sur ses élèves, la manière dont il a su les imprégner de l'esprit de cette époque exaltante et tragique pour leur faire passer le message qu'ils ont si magnifiquement traduit dans leurs poèmes et leurs dessins. Après avoir salué l'ancien maire, il a rappelé le souvenir de M. Louaisil qui a tant travaillé à rassembler tous les documents ayant trait à la Résistance en Anjou. Il a enfin remercié tous les participants à ces journées et levé son verre à la santé de l'A.D.I.R.

Notre présidente alors le remercie de son accueil ; elle remercie Claudine Déan et tous les artisans de ces retrouvailles si réussies, sans oublier de souligner l'accueil à la gare dans lequel elle reconnaît l'esprit de fraternité qui nous anime et dont nous sommes conscientes qu'il est notre mission. Elle tient à rappeler que nous ne sommes pas seulement des survivantes et des témoins, mais toujours des résistantes, qui continuent à mener un combat volontaire au service des valeurs humaines les plus hautes. Nos camarades, femmes et hommes, ont su donner l'exemple d'un choix difficile. Nous savons l'immense portée qu'a eu le choix téméraire, mais plein de foi, du 18 juin ; nous continuerons à nous en inspirer. Notre fraternité, restée vivante après trente ans, est notre réponse aux horreurs de l'occupation et de la déportation. Voilà le message que nous voulons passer aux jeunes.

M. le maire évoque enfin le souvenir de Robert Déan, fils de Claudine, qui fut son camarade de lycée et dont le souvenir nous est tellement présent en ces jours. Puis il remet à Geneviève, dont « toute la personne et toute la vie sont symbole d'unité, de civisme, de patriottisme », le nouveau drapeau de la section Anjou-A.D.I.R., et celle-ci, à son tour,



Sous l'égide de Claudine, nos camarades vont partir pour l'Exposition.

le transmet à Claudine. Il sera le soir même à la cérémonie de Belle-Beille et le lendemain à celle de Gennes.

Il est 13 heures. Nous nous dirigeons vers le Concorde où un déjeuner angevin (sous-entendu arrosé aux vins d'Anjou) nous attend et auquel il est fait grandement honneur.

Après le déjeuner, départ en car pour le château du roi René, dont l'enceinte s'étend sur 2 hectares en pleine ville d'Angers. Avec ses dix-huit tours, son volume est impressionnant, autant que son site, d'ailleurs. De surcroit, il renferme des merveilles qui, à elles seules, retiendraient plus d'une journée la contemplation, j'ai nommé les tapisseries de « l'Apocalypse », du xiv^e, dont les tableaux font un total de 168 mètres de long sur 5 mètres de hauteur. C'est l'ensemble le plus grand et le plus ancien du monde.

La visite se fait dans un silence impressionnant, et c'est avec regret que l'on s'en arrache. Dans l'appartement du

déportés ou de résistants disséminés dans la forêt, tout autour du mémorial. Moment poignant. Ces noms venus de divers côtés, nous arrivant comme l'écho d'une présence dans le soir qui descend, font de cette cérémonie une rencontre avec l'au-delà, une sorte d'appel à repenser la mission qui est la nôtre. Geneviève et Claudine déposent une gerbe, et c'est la sonnerie aux morts, puis le *Chant des Partisans* et la *Marseillaise*, exécutés par la musique militaire.

La cérémonie terminée, nous avons remonté le petit chemin presque silencieusement, et c'est alors que l'une des nôtres m'a dit : « Mon fiancé a été fusillé ici. »

La nuit est tombée.

Le car nous reprit pour nous conduire au Grenier-Saint-Jean, ancien hôpital du xii^e siècle, dont la charpente visible est une œuvre d'art et où nous attendait un buffet préparé avec autant de délicatesse que les réceptions déjà citées. Accueil à l'entrée par une rose d'Angers, tables



Les Cadets de Saumur à Gennes.

roi René, nous admirons d'autres tapisseries, du xvi^e celles-là. Elles ont toutes pour sujet la Passion. Comment les décrire ? Celles de nous qui les ont vues en gardent un souvenir merveilleux ; les autres, nous les invitons à aller les voir.

Pendant ce temps, Geneviève et le préfet du Maine-et-Loire présidaient la remise des prix du concours de la Résistance en présence de tous les parlementaires du département.

Le temps passe vite. Déjà, il faut reprendre les cars et se diriger vers Belle-Beille, au monument des Fusillés, où doit avoir lieu la cérémonie du souvenir.

Le car nous arrête à l'entrée d'un petit chemin descendant vers la forêt. Nous marchons vers la clairière où les jeunes victimes ont perdu la vie.

Cérémonie toute simple, mais empreinte de grandeur. Nous sommes accueillies par le *Chant des Marais* que nous reprenons toutes en chœur, en présence d'un détachement militaire et de la musique. Puis arrivent les autorités : M. le préfet du Maine-et-Loire, M. Ligot, secrétaire d'Etat à la Fonction publique et maire de Cholet ; le général Agostini, commandant le 6^e Génie à Angers, et les personnalités citées plus haut. Et c'est l'appel des fusillés lancé par autant de



Danseurs de la Compagnie Marc Leclerc.

disposées très joliment, ambiance chaude, tout incitait à la détente et à la joie de l'amitié.

Au cours du repas, le groupe folklorique Marc Leclerc, dont Mlle Varlet, fille du secrétaire général de l'Office des Anciens Combattants, est membre, nous a, à ce titre, offert gracieusement un spectacle de chants et de danses du répertoire angevin que nous avons fort apprécié. Les jolis costumes, les délicats bonnets de dentelle, la grâce des danseurs et des danseuses nous ont ravies.

Que dire des spécialités angevines servies au cours de ce lunch ? Qu'elles étaient de choix, de qualité... et de quantité. Nos amis angevins ont bien fait les choses. En se retirant, la compagnie Marc Leclerc a eu la délicate attention de nous offrir à chacune le petit mouchoir rouge de Cholet chanté par Botrel. Et la soirée prit fin.



Le mémorial de Gennes et les tombes des cadets de 1940.

La journée du dimanche s'annonçait chargée.

Neuf heures, départ en car pour Cunault, où nous assistons à la messe dans la magnifique abbatiale Notre-Dame, commencée par les bénédictins de l'endroit et achevée par ceux de Tournus, d'où la parenté entre les deux architectures. Ce jour était précisément celui de l'inauguration des orgues. Une chorale de Nantes était venue prêter son concours pour le chœur. C'est dire la solennité de l'office qui a soutenu notre prière dans ce cadre prestigieux.

L'accueil de l'abbé Boreau fut très cordial. Nous l'en remercions vivement. Les passages suivants de son homélie expriment bien sa communion de pensée et de prière avec nous : « L'idée de patrie est bien atténuée dans notre société délavée. Pourtant, elle est la base de notre unité dans la culture, dans la langue, dans l'héritage de l'Histoire. On ne peut pas l'effacer. L'union des peuples est chose merveilleuse, mais elle ne renie pas les patries respectives... »

» Ne voulant pas subir la contrainte, l'esclavage... en vous a surgi avec une acuité particulière la notion de courage... Dans notre vie d'aujourd'hui, votre exemple si noble a toujours valeur actuelle. Courage de l'exemple, courage du devoir d'Etat, courage pour le combat de la vie, de la famille, de la foi... tout cela compris dans ce qu'on appelle le témoignage... »

» Pour celles que vous avez connues, aimées, que vous avez aidées, soutenues, qui ont fait un bout de route avec vous — et il en a manqué de peu que vous preniez le même chemin — nous demandons la lumière et la paix dans la patrie où il n'y a plus de combat. »

Aussitôt après la messe, nous avons été admirer la belle Pietà de l'abbatiale, et, très vite, à notre grand regret, nous avons dû quitter Cunault pour Gennes, où nous étions attendus pour rendre hommage au sacrifice des Cadets de Saumur. En cette matinée d'automne ensoleillée, la campagne est magnifique, et nous admirons tout ce que le car nous permet de découvrir.

Arrivées à Gennes, nous sommes accueillies par le général Delaunay, commandant l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie à Saumur. Des élèves officiers de cavalerie en armes et un détachement de l'école d'application sont rangés là. Deux jeunes officiers, se relayant devant le micro, nous décrivent en détail la façon dont les Cadets, en 1940, ont défendu le pont de Gennes et arrêté pendant deux jours l'avance allemande. Le général évoque alors le choix du devoir, le courage au combat : « Les déportées sont des combattantes. Les Cadets de Saumur, dont l'appel vient d'être fait, ont combattu et ont payé de leur vie la défense de la patrie, de la liberté, de la dignité de l'homme. C'est ici, ajoute-t-il, en s'adressant aux Cadets, que vous avez à prendre la résolution de marcher sur les pas de vos ainés. »

Geneviève et Claudine déposent une gerbe au pied du monument, tandis que la sonnerie aux morts retentit. Moment de recueillement, de souvenir.

De nouveau le temps nous presse. Le maire de Gennes nous attend dans son hôtel de ville, assisté de son conseil municipal. Accueil aussi simple que chaleureux. Le bon vin d'Anjou est apprécié et délie les langues et les jambes. Nous remercions M. le maire et prenons congé de lui pour aborder notre dernière étape : le déjeuner dans la banlieue d'Angers, au restaurant « Le Dauphin ». Menu digne

d'un « dauphin ». La proximité de la mer nous en fait savourer les délices, toujours arrosées par les caves d'Anjou. Ambiance chaude, amicale, joie d'être ensemble. Mais le carillon, avec une indifférence déconcertante, vient annoncer le départ du premier car vers la gare. Les autres, à peu de distance, vont suivre. Ainsi la page va se tourner sur une rencontre fort réussie, qui aura contribué à approfondir encore le sens de notre amitié et réaffirmé la nécessité de notre témoignage.

Au revoir, Angevins et Angevines ! Puisse la joie que vous avez su dispenser avec tant de cœur à toutes nos amies vous demeurer présente et vivifiante !

SUZETTE THIAM.

La Pietà de Cunault.



Prière de Noël

En compulsant des papiers, j'ai retrouvé cette prière que j'ai composée sur la demande de mes chères compagnes de déportation à l'occasion de la veillée de Noël 1944 à Leipzig.

Chères amies, j'ai été toute émue de la relire. Pour nous, souvenez-vous, c'était la messe de minuit... Les Polonaises avaient dressé une sorte d'autel dans le réfectoire ; nous, ayant elles, avons lu la messe ; Madie Mesplé a chanté le *Minuit chrétiens*, et nos minutes de silence ont été une adoration.

Et quand je pense qu'affectueusement, amicalement, vous m'aviez baptisée monsieur le curé !

Trente-deux ans se sont écoulés. Dites-vous bien, chères amies que je n'ai pas eu la joie de revoir, que vous restez dans mon souvenir et mes prières.

Prière

Mon Seigneur et Mon Dieu, près de Vous nous passons ici ces derniers instants de l'année qui fuit ; cette communion de désir est une grâce immense ; dans cette intimité divine nous sommes en pensée près de Vous, Enfant Jésus ; nous retrouvons notre patrie, ceux que nous aimons, ceux que nous pleurons. Nous évoquons la prière des enfants, la supplication des parents près de nos crèches de France.

A votre suite nous avons gravi le calvaire ; comme la croix est lourde ! Nous n'avons plus de force. Jésus du calvaire nous voulons ce soir vous renouveler l'offrande de toutes nos souffrances pour que les nôtres soient épargnés et nous rendons grâce pour cette protection évidente que nous avons sentie en ces jours douloureux.

L'année nouvelle sera celle de la Résurrection ; nos coeurs se gonflent en y pensant. Ayez pitié, Seigneur, de notre misère, laissez-vous toucher comme jadis en Galilée, afin que nos coeurs reconnaissants entonnent en l'honneur du Christ-Roi un hymne d'actions de grâces et d'amour au pied du tabernacle retrouvé.

MARIE-LOUISE CADENNES.

Les cloches de Notre-Dame de Cunault

Savez-vous que les cloches qui nous ont accueillies joyeusement à Notre-Dame de Cunault avaient beaucoup voyagé ? Elle firent d'abord partie d'un carillon que le premier évêque de Constantine, Mgr Las Cases (neveu du mémorialiste de Napoléon) constitua dans une ancienne mosquée convertie au culte catholique après la conquête de l'Algérie en 1837.

Vingt-cinq ans plus tard, l'Algérie, devenue indépendante, la cathédrale redevenant mosquée. Les cloches, heureusement, furent sauvées par des entrepreneurs de travaux publics de Constantine, les frères Roland, qui les rapatrièrent et les entreposèrent à la fonderie Bollée, à Orléans.

C'est là que l'abbé Boreau les découvrira par un heureux hasard au moment où, les Beaux-Arts ayant entrepris des réfections à Notre-Dame de Cunault, il songe à profiter de l'occasion pour agrandir le beffroi, trop exigu pour abriter plusieurs cloches. Il a trouvé, à Cunault même, un mécène, M. Lefèvre, disposé à ajouter trois cloches neuves à l'unique cloche de l'abbatiale.

En 1963, M. le curé, à la suite d'un rendez-vous manqué, se trouve à Orléans et, à tout hasard, visite la fonderie Bollée. Il aperçoit le quatuor de cloches, dont les deux plus grosses, trop lourdes, vont, lui dit-on, être envoyées à la fonte. Elles seront sauvées une deuxième fois, par l'abbé qui se met aussitôt en tête de les acquérir pour son abbatiale. Oui, mais il faut convaincre les Beaux-Arts, car un échaufaudage de 25 tonnes est maintenant nécessaire pour supporter le nouveau carillon, et cela coûte cher.

Au bout de plusieurs mois, l'évêché et les Beaux-Arts donnent leur consentement. M. Lefèvre et « les Amis de l'abbatiale » sont heureusement là pour résoudre la question financière. (La seule victime sera l'ancienne cloche de Cunault.)

En octobre 1966, l'aventure des cloches de Constantine est terminée. Augustin, Félix-Louis, Dolorès-Joséphine et Emma-Vivantia, après des mois de silence, ont retrouvé leur voix.

(D'après un article d'Alain Amato.)

Une enquête du Centre Charles-Richet

Le Centre Charles-Richet d'étude des dysfonctions de l'adaptation à l'entreprise des recherches dans une voie qui ne peut nous laisser indifférentes et qu'un de ses membres, le Dr Nadine Heftler, ancienne déportée et fille de déportés, nous explique ci-dessous :

Pendant les trente années qui ont suivi la guerre de 1939-1945, les auteurs se sont attachés à décrire les nombreux troubles, tant physiques que psychiques, ressentis par les déportés-survivants, véritables séquelles de leur déportation. Il s'agit maintenant de s'intéresser à ce que l'on appelle « la Seconde Génération », c'est-à-dire les enfants de déportés qui ont été conçus après le retour en France de leurs parents-déportés, que ce soit le père ou la mère, voire l'un et l'autre. Par conséquent, ce sont des enfants nés au plus tôt en 1946 et qui n'ont pas vécu la guerre mais qui, d'une certaine manière, l'ont « connue » par le parent-déporté.

On s'attachera à mettre en évidence ce que ce parent a pu leur « transmettre ». Les enfants sont étudiés d'un point de vue psychologique et sociologique, d'abord en eux-mêmes, puis en les comparant à des enfants de la même génération dont les parents n'auraient pas été déportés. Cette étude, entreprise par le Centre Charles-Richet, est basée sur un questionnaire assez détaillé comprenant quarante-trois questions et adressé à tous les enfants de déportés dont on voudra bien nous signaler l'existence.

Nous pensons que cette recherche a un double intérêt :

- D'une part, elle peut contribuer, même modestement, à une meilleure connaissance de la psychologie humaine ;
- D'autre part, pour nous, anciennes déportées, elle a le mérite de « fixer », face à l'Histoire dans une réalité qui se veut scientifique, les conséquences lointaines d'une expérience, espérons-le, unique, mais en tout cas indélébile.

Dr NADINE HEFTLER.

Nous engageons vivement celles de nos camarades devenues mères après la déportation à parler à leurs enfants des recherches du Centre Richet et à les convaincre de l'intérêt qu'elles présentent. Les questionnaires sont à leur disposition au siège de l'A.D.I.R. Il suffit de nous écrire pour en recevoir. Nous espérons que beaucoup le feront.

DÉCORATIONS

Liste complémentaire du n° 153 :

Officiers de la Légion d'honneur : Mlle Suzanne Fredin ; Mmes Lucienne Michel, Stich née Eugénie Huber, Strohl née Marie Ehrhardt (déléguée de l'A.D.I.R. dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin) :

Chevalier de la Légion d'honneur :

Mme Clavreul née Bozena Mysliveckova.

Par décret du 5 juillet 1976, la médaille militaire a été concédée à nos camarades Mmes Marie-Jeanne Amardeil, Delrieu née Noëlle Amardeil, Diéda née Ernestine Kihl, Thérèse Loyer.

Notre camarade Mme Annick Burgard a été nommée chevalier de l'ordre national du Mérite.

Voyage à Mauthausen

Nous étions une vingtaine, ce soir du 9 septembre, à prendre le chemin de l'Autriche pour une visite du camp de Mauthausen et de certains de ses commandos.

Quatorze jeunes des Yvelines qui, soit par l'intérêt très vif qu'ils avaient manifesté à nos exposés sur la Résistance et la déportation, soit en tant que lauréats du concours de la Résistance, se trouvaient à nos côtés.

Nous étions quatre anciens déportés, un peu inquiets, mais le cœur chargé d'espérance. Nous souhaitions la réussite de ce contact avec la jeunesse.

Après la découverte touristique de cette magnifique région — la nature y est si accueillante qu'on a peine à imaginer que tant des nôtres y ont souffert — nous pénétrâmes dans le mémorial d'Ebensee, première étape de notre pèlerinage.

Je laisse maintenant certains de mes jeunes amis exprimer les impressions et les souvenirs que leur a laissés ce voyage.

Vous avez su nous parler de vos expériences, non pas en vous lamentant, mais en nous montrant qu'il ne fallait pas désespérer, et pour nous ceci est très important.

Pour vous, la vie ne s'est pas arrêtée le jour de votre internement, mais cela n'a été qu'un épisode douloureux.

François Kruzinski.

Ce voyage à Mauthausen a représenté beaucoup plus pour moi que je ne l'aurais imaginé. C'est de tout cœur, bien entendu, que j'ai voulu partager vos souffrances morales et physiques, vos moments d'espoir, en mettant le meilleur de moi-même.

J'espère y être parvenue et j'ai pu constater une fois de plus dans tout ce que vous avez dit que si l'amour n'existe pas nous ne serions rien.

Aussi je vous remercie pour tout ce que j'ai pu apprendre, connaître et découvrir parmi vous. Comptez sur moi pour porter autour de moi le témoignage que vous avez tous si bien su apporter.

Claire Vautherin.

Ce qui m'a le plus touchée au cours de ce voyage, c'est la prière universelle de la messe dite au camp et, tout particulièrement : « Souviens-toi, Seigneur, de tous ceux qui croyaient en toi ou qui n'y croyaient pas et qui ont donné toute leur vie afin que nous en ayons un peu.

» Souviens-toi, Seigneur, et fais que nous nous souvenions toujours. »

Je voudrais ajouter une prière :

« Fais, Seigneur, qu'avec le souvenir et l'aide de tous ceux qui sont morts ainsi, nous bâtissons un monde meilleur. »

Thérèse Kruzinski.

J'attendais quelque chose de ce voyage, quelque chose de concret qui pourrait m'éclairer encore plus et qui pourrait aussi servir de base de réflexion entre tous les participants.

Ce n'est que durant la visite du camp que j'ai ressenti que nous ne faisions plus qu'un tout. C'était formidable.

Le bilan de ce voyage est à coup sûr positif.

Positif par les nombreux contacts avec des personnes qui avaient quelque chose en commun : le désir de ne pas oublier.

Positif quant à la réflexion que l'on a pu tirer de ces rapports.

Positif car il m'a apporté une certaine joie intérieure.

Claire Lemire.

Première étape : Ebensee.

A l'heure actuelle, des pavillons sont construits sur les lieux même du camp. Il est surprenant que des gens puissent vivre heureux en cet endroit.

Une halte à Gusen nous fait découvrir le four crématoire, mais ce qui me frappe le plus c'est la table de dissection.

Puis c'est Mauthausen, où nous pénétrons en suivant le chemin que suivirent des milliers de déportés. Visite de la chambre à gaz, du bunker, des baraqués, du cimetière, enfin l'escalier aux cent quatre-vingt-six marches, la carrière.

Le silence est alors la meilleure réponse, en ce sens que les mots sont bien pauvres pour exprimer ce que l'on ressent devant l'évocation de telles horreurs.

Marie-Christine Michel.

Je laisserai le père Léonard, qui avait accepté de nous accompagner, conclure l'évocation de ces journées du souvenir :

Les heures passées au cours de ce pèlerinage ont été parfois pénibles, même énigmatiques et insupportables, mais la présence des gens qui ont réellement vécu ces conditions et ces expériences terrifiantes, leur témoignage sur ce qu'ils ont vu et ce qu'ils voient maintenant m'ont aidé à ne pas m'effrayer et même à prendre la parole, qui se voulait imprégnée d'un infini respect, peu de chose par rapport à la réalité.

JACQUELINE FLEURY.

Aux anciennes d'Holleischen

Chères amies,

Les élections ne coïncident pas cette année avec notre assemblée générale, il semble possible d'organiser une réunion d'anciennes d'Holleischen, comme beaucoup le demandent.

Nous nous réunirons donc au foyer de l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, le dimanche 27 mars 1977, à partir de midi trente. Nous pourrons avoir un buffet froid permettant un contact un peu prolongé, l'horaire donnant la possibilité à celles qui doivent prendre un train de repartir en temps voulu.

Nous demandons simplement à celles qui le peuvent de participer à la cagnotte qui couvrira les frais de ce buffet. Néanmoins, nous souhaiterions très vivement que vous nous préveniez de votre présence ou de votre absence, de sorte que nous puissions prévoir les approvisionnements nécessaires. Nous vous en remercions à l'avance.

D'autre part, nous comptons sur vous pour prévenir celles que nous n'aurions pu joindre faute d'adresse.

Espérant vous voir bientôt, nous vous adressons toutes nos amitiés.

Marie-Claire Jacob-Huerre, dite Clai-ron, 13, rue de la Gatinelle, 91360 Epinay-sur-Orge.

Madeleine Lansac, 8, square de Clignancourt, 75018 Paris.

Catherine Roux, 54, rue Vergniaud, 75013 Paris.

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE

Cette année encore le Conseil de Paris a accueilli nos lauréats du concours de la Résistance, et c'est dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de Ville que leur vice-présidente, Mme Marchal, a évoqué pour eux, dans un discours tout en nuances, l'émotion de leurs aînés à l'arrivée de l'armée Leclerc et à l'entrée du général de Gaulle dans les salons même où ils se trouvaient.

Après la remise des livres par M. Raugneau, le goûter nous a permis de bavarder agréablement avec ces jeunes gens venus de tous les quartiers. Faut-il dire qu'une fois encore les filles étaient plus nombreuses que leurs camarades masculins ?

C'est pourtant à un jeune garçon, passionné par ce passé fait de combat tenace et d'enthousiasme, que nous avons posé la question : « Vous vous trouveriez dans les mêmes circonstances que nous, agriez-vous de même ? » Il a réfléchi, mais n'a pas hésité. « Oui, a-t-il répondu, il y a des choses à ne pas admettre. » Ses voisins d'ailleurs opinaient du bonnet.

Leurs professeurs étaient là et plusieurs d'entre eux nous ont dit l'intérêt qu'ils portaient à ce concours susceptible de développer l'esprit civique. Les élèves, aujourd'hui, se montrent plus curieux des événements de 1940-1945 que ceux qui les ont précédés, il est donc bon de les informer. Nous nous sommes entretenus des documentations éventuelles et surtout des contacts à multiplier entre eux et nos camarades afin que nous puissions, dans l'avenir, avoir des entretiens directs avec leurs élèves. Ils sont en effet intéressés par les personnes qui ont vécu ces années-là et ils se pressaient autour des auteurs de leurs prix afin d'obtenir des dédicaces.

Nous avons du reste reçu une lettre de la directrice d'un collège mixte, heureuse du succès de cinq de ses élèves, et qui, depuis longtemps, encourage les jeunes à s'informer sur la Résistance car, dit-elle : « La Résistance ne peut survivre dans la mémoire qu'à travers l'intérêt qu'y portent les jeunes générations. »

Toutes ces conversations sont très encourageantes, et nous espérons, dans l'avenir, étendre ce concours à d'autres classes, ce qui n'a pu se faire cette année en raison des modifications de programme.

Le prochain concours de la Résistance aura lieu le 16 mars 1977. Le thème, cette année, concerne les maquis.

Maison de retraite

La maréchale de Lattre nous a fait savoir que la maison de retraite et de repos Raymond-de-Fontaines, que la fondation Maréchal-de-Lattre possède en Vendée, ouvre maintenant ses portes à toutes les victimes de guerre et non seulement aux parents des morts pour la France. Le prix de pension varie de 45,40 F à 46 F. Pour plus de détails, s'adresser à l'A.D.I.R.

Erratum

Une coquille a défiguré le quatrième vers du poème de Maryka Delmas, *Hymne à la Crète*, paru dans notre dernier bulletin. Au lieu de : « *Le profil dur et sec de tes couchers crayeux* », il fallait lire : « *Le profil dur et sec de tes rochers crayeux*. » Nous présentons toutes nos excuses à Maryka.

IN MEMORIAM

Un grand artiste : Jean Martinon

Mon frère chéri, Jean Martinon, nous a quittés bien avant l'âge, emporté par un destin tragique, mais il vous était connu depuis longtemps, ô mes compagnes, mes amies, car, prisonnier de guerre en 1940, il connut d'abord l'horreur des combats, l'encerclement, puis le désespoir des Stalags après la défaite.

Interné d'abord au Stalag IX, il fut bientôt informé de ce que pouvait être un camp de représailles tel que l'Allemagne en fut bientôt couverte. Le Stalag IX était réservé aux médecins, infirmiers, brancardiers, presque tous anciens élèves du Conservatoire de Paris, ce qui permit à mon frère de retrouver beaucoup de camarades d'études musicales.

Les Allemands ne manquèrent pas de munir le Stalag de tous les instruments de musique susceptibles de constituer un orchestre, dont ils profitèrent, bien entendu, et, pour oublier le désastre de leur patrie autant que l'incertitude des temps à venir, les prisonniers eurent la ressource d'exercer leur talent sous la direction de Jean Martinon, violon solo, promu chef d'orchestre. Parmi les prisonniers se trouvait un ecclésiastique qui se prit d'amitié pour lui et lui traduisit le Psaume 136 tiré de la Bible, qui exprime la douleur du peuple juif déporté à Babylone et la malédiction dont il accable ses bourreaux, texte magistral entre tous.

Le Stalag IX fut libéré fin 1942. Jean, ayant pu écrire la musique que lui inspirait le Psaume 136, la présenta au concours de composition de la Ville de Paris, qui lui décerna le premier prix. Inutile de souligner que les « *Imprécactions* » avaient été expurgées du texte en raison de la présence de l'occupant.

L'horrible tragédie de la guerre s'étendit bientôt sur toute l'Europe, l'Amérique et presque le monde entier. Puis ce fut la défaite du nazisme, qui dut libérer les rescapés des camps de concentration.

Vous étiez de ceux-là, mes compagnes, et j'étais parmi vous presque méconnaissable et bizarrement vêtue d'une robe tzigane à demi-reouverte d'un manteau noir dans la doublure duquel je découvris une poche cousue à grands points. Elle avait tout juste les dimensions des dessins pris sur le vif qui avaient échappé aux fouilles répétées de la Gestapo. Vraiment, c'était miracle !

Jean m'attendait à mon retour et me reconnaît en dépit de ma maigreur et de mon étrange costume. Mieux que personne il comprit ce que nous avions souffert et bientôt prit l'initiative de redonner l'audition du Psaume 136, sous la présidence de la générale Koenig.

Devant une salle pleine, au théâtre des Champs-Elysées, le concert eut lieu le 23 mars 1945. Au programme : le *Magnificat*, de Bach, le *Psaume 136* (Chant des Captifs), de Jean Martinon, avec le concours de Jean-Louis Barrault (récitant). Direction Jean Martinon.

Cette fois, les « *Imprécactions* » étaient enfin rétablies, et, dans la salle, bien des larmes coulèrent.

Trente-deux ans se sont écoulés depuis ce fait mémorable. Artiste de grand talent, travailleur infatigable, une destinée internationale attendait Jean Martinon à la conquête des plus grands orchestres du monde, lui donnant la possibilité de faire connaître à l'étranger de très remarquables musiciens français, tels que Roussel, Ravel, Debussy, et bien d'autres.

Au faîte de sa carrière, Jean Martinon nous a quitté le 1^{er} mars 1976. Il ne galvanisera plus du fait de sa baguette les brillants orchestres qu'il conduisait, mais le compositeur prendra place parmi les plus grands musiciens de son temps. Et n'oubliez pas, ô mes chères compagnes, que par son extraordinaire énergie, par son talent et par son amour de la France, il a bien servi notre pays.

FRANCE MARTINON-AUDOUL.

Chronique des livres

“A BIENTOT QUAND MÊME”

par Simone Martin-Chauffier

Simone Martin-Chauffier dans son livre évoque, au jour le jour, ses souvenirs de l'occupation.

C'est le récit de la vie quotidienne, en zone occupée d'abord, puis en zone libre et dans la France des années 1943 à 1945. Après les difficultés de l'exode, elle connaît les effarements des premières semaines et l'anxiété des séparations. Elle ne maîtrise pas toujours ses réactions et se permet des indignations et des insolences qui la réjouissent mais vont lui rendre son séjour à Paris fort imprudent. Dans la région lyonnaise, où elle retrouve son mari et son fils, elle connaît les angoisses des mères de famille devant les éventaires démunis et elle avoue une crise de larmes quand l'épicier ne peut, ou ne veut, lui procurer une livre de haricots, de pois chiches ou de... n'importe quoi.

Sa maison est froide mais vivante ; elle y accueille tous ceux dont les noms nous sont familiers : André Malraux, que préoccupent les *Noyers de l'Altenburg*, Emmanuel d'Astier qui va et vient entre Londres et la France, Jean Moulin dont elle comprend très vite l'immense valeur, Georges Friedmann, Louis Joxe,

Georges Maranne. Celui-là, elle le recevra sans le connaître et ne découvrira que plus tard son identité, que cache une superbe barbe.

Elle passe, comme nous l'avons fait, par des alternances de découragement et d'espoir ; elle commente inlassablement avec les siens les nouvelles brouillées de la B.B.C. La question matérielle se pose pour sa famille quand son époux, après l'occupation de la zone libre, refuse, bien sûr, de collaborer à la rédaction de journaux trop soumis, et la santé de sa fille ajoute aux soucis financiers.

Malgré tout, les rencontres se multiplient et le travail remplit les journées, mais le cœur est à Stalingrad.

Elle favorise les entretiens que veulent avoir d'Astier et Fresnay et voit se développer les maquis, mais c'est le temps où ses amis, les uns après les autres, vont se faire arrêter, jusqu'au jour où, en mai 1944, c'est à sa porte que frapperont la Gestapo. Son fils arrêté pour ses vingt ans, son mari arrêté à la veille du débarquement, elle commence cette attente qui miraculièrement se terminera par la réunion de tous les siens en mai 1945.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

le Samedi 26 Mars 1977 après-midi

6, RUE ALBERT-DE-LAPPARENT, 75007 PARIS (MÉTRO SÉGUR)

En 1977, l'assemblée générale se tiendra 6, rue Albert-de-Lapparent.

Samedi 26 mars, à 15 heures : réunion de l'assemblée générale.

A 18 h 30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 h 15, Champs-Elysées - avenue de Friedland. L'Association des Résistants de 1940 se joindra à l'A.D.I.R.

A 19 h 30 : dîner au restaurant de l'Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, au huitième étage.

Prix du repas : 70 F, vin, café et service compris. Nous tenons à préciser que ce prix très élevé comprend 40 F pour le repas et 30 F pour le personnel engagé en extra, le restaurant ne fonctionnant pas le samedi soir.

Un service d'autobus assurera le transport de la salle de réunion, 6, rue Albert-de-Lapparent, à l'Etoile et de l'Etoile au restaurant de l'Assemblée nationale.

Il est indispensable de s'inscrire avant le 18 mars. Le prix du repas sera à régler à l'A.D.I.R. ou à la délégation régionale en même temps que l'inscription. Aucun repas ne sera encaissé sur place.

ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'assemblée générale devra procéder au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Les membres sortants cette année sont : Mmes Côme, Oddon, Payen, Rameil, de Renty, Tillion.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature. Selon la décision prise par l'assemblée générale du 10 mars 1973, les candidatures nouvelles doivent être déposées au siège de l'A.D.I.R. deux mois avant la date de l'assemblée générale.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Stéphan Bardot-Bihan et Louis-Régis Malcor-Leluan, petit-neveu et arrière-petit-neveu de notre camarade Mlle Marie Cahour. Juillet-septembre 1976.

Solenn, deuxième petite-fille de notre camarade Mme Yvonne Dupuy-Le Corre. Paris, le 21 juin 1976.

Anne, petite-fille de notre camarade Mme Fleury, déléguée de l'A.D.I.R. dans le département des Yvelines. Versailles, le 18 octobre 1976.

Laurence, petite-fille de notre camarade Mme Verdier. Lapalisse, le 8 novembre 1976.

David, petit-fils de notre camarade Mme Floersheim. Grenoble, le 22 septembre 1976.

MARIAGES

Jean-Louis, fils de notre camarade Ginette Lebrell, a épousé Elisabeth Ghiani. Issy-les-Moulineaux, 20 novembre 1976.

Catherine Monod, petite-fille de Mme Delmas, présidente fondatrice de l'A.D.I.R., a épousé Jean-François Pouget. Paris, le 6 novembre 1976.

DECES

Notre camarade Mme Maggy Blanjet a perdu son mari. Serves-sur-Rhône, novembre 1976.

Notre camarade Mme Guennec (Tata) a perdu son mari, Henri Guennec, ancien déporté-résistant. Nantes, le 12 août.

Notre présidente, Mme Anthonioz, a perdu son beau-frère, M. Claude Martin. Collonges-sous-Salève, 26 novembre 1976.

Nous avons appris avec grand regret la mort du professeur Vic-Dupont, fondateur des réseaux *Turma* et *Vengeance*, et celle de l'amiral Cabanier, Compagnon de la Libération, ancien chef d'état-major de la Marine, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Abrogation des forclusions

Une instruction ministérielle du 17 mai 1976 a précisé les conditions d'application du décret du 6 août 1975, qui a supprimé les forclusions opposables à l'accueil des demandes de titre de déporté ou interné (résistant ou politique), de combattant volontaire de la Résistance, de réfractaire, de personne contrainte au travail en pays ennemi, de patriote résistant à l'occupation.

Nous en avons extrait les dispositions ayant plus particulièrement trait à la situation des anciens déportés et internés.

Recevabilité des demandes

a) Aucune forclusion n'est désormais opposable aux demandes visant à l'obtention d'un des titres cités plus haut.

(Toutefois, il convient d'attirer l'attention sur le fait qu'à l'expiration d'un délai de deux ans après la parution du décret du 6 août 1975 — c'est-à-dire en principe à partir du 12 août 1977 — les personnes n'ayant pas déposé leur demande se heurteront à des exigences supplémentaires. En effet, nous citons ici les textes officiels : « Les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant, d'une manière irréfutable, la réalité des faits. »

b) Les nouvelles dispositions ne s'appliquent qu'aux personnes n'ayant jamais présenté dans les délais antérieurement impartis (avant le 31 décembre 1966 pour les déportés et internés) de requête tendant à la reconnaissance d'une des qualités visées.

* La date du 12 août 1977 sera sans doute prorogée, mais nous invitons les personnes ne l'ayant pas encore fait à présenter leur demande sans tarder.

COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serons reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 1977 (montant minimum : 10 F).

C.C.P. : A.D.I.R. 5266-06 Paris.

Attention ! le mandat pour le paiement des cotisations et le pouvoir pour le vote sont inclus dans le présent bulletin.

Les camarades qui auraient déjà réglé leur cotisation avant la réception du bulletin sont priés de nous excuser de l'envoi du mandat.

**

Les Parisiennes qui disposeraient d'un ou de plusieurs lits et qui pourraient offrir l'hospitalité à des camarades de province pour ces deux journées du 26 et du 27 mars sont priées de bien vouloir le signaler à l'A.D.I.R.

Par contre, une personne ayant présenté une demande d'attribution de la carte de déporté ou d'interné (et ayant obtenu ce titre) peut maintenant présenter une demande en vue d'obtention du titre de déporté ou d'interné résistant (si elle remplit évidemment les conditions : arrestation dans l'accomplissement ou en conséquence d'un acte qualifié de résistance, et si elle est en mesure de l'établir par la production de témoignages et attestations).

(En ce qui concerne ces témoignages et attestations, l'instruction ministérielle du 17 mai 1976 précise que, pour en renforcer la validité, « il a été requis qu'ils soient rédigés dans une forme solennelle, avec le plus grand souci d'exactitude et de précision... »)

Transformation des attestations de déportation ou d'internement

Toutes les demandes d'attestation de déportation ou d'internement (valables pour la retraite vieillesse) qui ont fait l'objet d'une décision favorable doivent être considérées comme des demandes d'attribution du titre. Les intéressés devront adresser leur demande à l'Administration centrale (direction des statuts, 139, rue de Bercy, 75012 Paris), en précisant la nature de la carte sollicitée (résistant ou politique) et en joignant trois photographies d'identité.

Une nouvelle étude ne sera nécessaire que dans la mesure où la demande de titre portera sur le statut des déportés et internés résistants, alors que la demande d'attestation aura été instruite au regard du statut des déportés et internés politiques et que les droits du requérant au titre de déporté ou d'interné résistant ne paraîtront pas établis.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

No d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739
Imprimerie LESCARET, PARIS